



Communiqué

Gestion des déchets : l'AFD et le Sycatom s'engagent aux côtés de la métropole de Manille

Manille, le 22 juillet 2020 – Marie-Pierre Bourzai, responsable de la division Territoires et Entreprises de l'Agence française de développement et Jacques Gautier, Président du Sycatom, l'agence métropolitaine de traitement des déchets ménagers d'Île-de-France, ont signé le 21 juillet une convention de subvention pour un projet visant à améliorer la gestion des déchets ménagers d'une partie du territoire de la ville de Pasay, aux Philippines, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux de la Pasig River, en partenariat avec l'Autorité métropolitaine de développement de Manille (MMDA).

La métropole de Manille produit environ 6 700 tonnes de déchets ménagers par jour. Faut de un système de collecte efficace à l'échelle de 17 millions d'habitants, les déchets de nombreux quartiers sont abandonnés directement dans les rues et, pour certains, jetés dans les cours d'eaux qui alimentent la rivière. On estime ainsi que 17 % des déchets de la métropole s'y retrouvent, soit qu'ils y aient été directement jetés, soit que les inondations les y aient conduits.

Pour faire face à ce déversement, un projet pilote va être mis en place par le Sycatom, sur la sollicitation de la MMDA. Il s'agit, pour une communauté de 20 à 25 000 habitants à l'échelle de plusieurs barangays (quartiers) de Pasay City de proposer des solutions de traitement qui seront regroupées sur la station de pompage Tripa de Gallina. Ce projet viendra compléter le dispositif de phytotraitement des eaux usées piloté par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

L'objectif de ce projet est de mettre en œuvre, à cette échelle locale, une plateforme multifilières comprenant une unité de compostage électromécanique des déchets organiques (environ 40 à 50% du gisement des déchets ménagers) via une collecte de proximité, un Material Recovery facility (MRF, dispositif déjà existant à Manille, équivalent à petite échelle d'une déchetterie et/ou d'un centre de transfert) renforcé permettant la gestion des recyclables, mais également la récupération des déchets dangereux tels que les déchets d'équipements électriques et électroniques. Le Sycatom prévoit, en outre, de rechercher les meilleures solutions pour le traitement des déchets de dégrillage de la station de pompage, déchets dont le niveau de souillure ne permet pas le recyclage.

Après une première phase de 3 ans visant à sensibiliser les habitants vers des pratiques plus durables, à améliorer la qualité de l'eau dans la rivière et à diminuer les risques sanitaires, ce projet aura vocation à être répliqué à l'échelle de la métropole. Ce projet d'un montant de 623 000 € est financé à hauteur de 70% par une subvention de 425 000 € de l'AFD accordée au Sycatom, qui soutiendra ainsi l'Autorité métropolitaine de développement de Manille.



A propos de l'AFD : Banque publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Notre action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). L'AFD finance et suit aujourd'hui plus de 3600 projets de développement, grâce à un réseau de 85 agences qui couvrent plus de 110 pays. www.afd.fr

A propos du Syctom : Service public de traitement des déchets, le Syctom est l'agence métropolitaine de traitement des déchets de 85 communes dont Paris, réparties dans les 12 territoires de la Métropole. Il traite annuellement 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers, produits par 6 millions d'habitants, qu'ils valorise dans ses 6 centres de tri, alimentant ainsi les filières françaises de recyclage de matière première secondaire. La valorisation énergétique des déchets non recyclables sous forme de vapeur et d'électricité, réalisée dans 3 unités de production, permet de chauffer l'équivalent de 300 000 logements. Le Syctom est engagé également dans des actions de prévention et de sensibilisation destinées à inciter à la réduction des quantités de déchets produits par les habitants.

Contact :

AFD : Charlotte Le Layo – Regional communication manager – lelayoc@afd.fr - +66 92 965 8549

Syctom : Caroline Chal - Relations institutionnelles - chal@syctom-paris.fr - + 33 1 40 13 15 90